

Séance de Conseil Municipal **02 mars 2016**

L'an deux mille seize, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Sylvie Hamard, Martial Pinon, Marie-Claude Garreau, Raymond Lamy, Daniel Bruand, Gérard Billault, Michel Chevallier, Martine Dieudonné de Carfort, Brigitte Bertauche, Mélanie Rozeaux, Orane Blanchet, Eric Gallois, Dominique Lecoeur.

Date de convocation : 22 février 2016

Date d'affichage : 04 mars 2016

Monsieur Gérard Billault a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'inscrire deux points à l'ordre du jour :

1. Demande de financement par le fonds de soutien à l'investissement public local
2. Vidéo -protection

Autorisation accordée par le Conseil Municipal.

VERMILION ENERGY

Madame Pantxika Etcheverry est venue présenter les différentes activités de la Société VERMILION ENERGY aux conseillers municipaux. Une journée publique d'information aura lieu le samedi 19 mars 2016 à la salle polyvalente de CHUELLES.

Une enquête publique sera ouverte à compter du 21 mars 2016 jusqu'au 21 avril 2016 concernant une demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux formulée par la société VERMILION MORAINÉ. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie de Chuelles les lundi 21 mars de 9 heures à 12 heures et le jeudi 21 avril de 14 heures à 17 heures.

N°009/2016

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

entre les communes de Château-Renard, Chuelles, Gy les Nonains, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide des restaurants scolaires et des accueils de loisirs sans hébergement

Afin de faciliter la gestion du marché de fourniture et la livraison de repas en liaison froide des restaurants scolaires et des accueils de loisirs sans hébergement, les communes de Château-Renard, Chuelles, Gy les Nonains, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois se sont rapprochées et souhaitent constituer un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Considérant la volonté des communes de Château-Renard, Chuelles, Gy les Nonains, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois de travailler ensemble,

Considérant que la passation du marché par l'intermédiaire du groupement est de nature à réaliser des économies d'échelle,

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de retenir la procédure de groupement de commandes dont seront également membres les communes de Château-Renard, Gy les Nonains, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention qu'il vous est proposé d'adopter.

Le groupement prendra fin lors de la signature du marché avec le candidat retenu.

Séance de Conseil Municipal **02 mars 2016**

La commune de Château-Renard assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant.

Conformément à l'alinéa 5 l'article 8-II du code des marchés publics, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, signera, notifiera le marché à l'attributaire, et s'assurera de sa bonne exécution, notamment en ce qui concerne le paiement du prix.

Considérant qu'une convention constitutive doit être établie entre les 5 parties et qu'une commission d'appel d'offres de groupement doit être instaurée,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de mettre en place un groupement de commandes avec les communes de Château-Renard, Gy les Nonains, La Selle en Hermoy et Saint Firmin des Bois dans le cadre de la passation du marché de fourniture et la livraison de repas en liaison froide des restaurants et des accueils de loisirs sans hébergement
- Accepte que la commune de CHATEAU-RENARD soit le coordonnateur du groupement de commandes
- Accepte les termes de la convention
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention du groupement de commandes à intervenir
- Précise que les frais de fonctionnement du groupement sont avancés par le coordonnateur et répartis proportionnellement au nombre d'habitant de chaque commune du regroupement
- Décide que Monsieur Roland VONNET, membre de la commission d'appel d'offres de la commune, sera membre de la commission d'appel d'offres du groupement, supplée par Monsieur Stéphane HAMON
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec l'attributaire retenu.

N°010/2016

ADHESION UNION DES MAIRES RURAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la cotisation 2016 à l'Union des Maires Ruraux du Loiret qui s'élève à 95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'adhérer à l'Union des Maires Ruraux du Loiret pour l'année 2016 pour la somme de 95 euros.

Les crédits seront pris à l'article 6281 du budget primitif 2016.

N°011/2016

SUBVENTION Association Solidarité Emploi Gâtinais

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association Solidarité Emploi Gâtinais. Cette association agit contre la précarité et l'exclusion, en faveur de l'emploi que le plan local par la mise à disposition de personnes auprès des particuliers, des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 150,00 € (cent cinquante euros) à l'Association Solidarité Emploi Gâtinais.

N°012/2016

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Demande de financement par le fonds de soutien à l'investissement public local

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux à effectuer à la salle polyvalente. Ce projet réalisé par le service public local INGENOV 45 consiste à mettre aux normes la salle polyvalente conformément aux prescriptions de la commission de sécurité, apporter des améliorations au bâtiment et effectuer des travaux d'accessibilité.

Séance de Conseil Municipal 02 mars 2016

Le devis estimatif de ces travaux s'éleve à la somme de 110.000 € H.T. Ce projet peut être financé par le fonds de soutien à l'investissement public local et par une subvention auprès d'un parlementaire (enveloppe parlementaire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le programme fonctionnel présenté par INGENOV 45
- Inscrit ces travaux au budget primitif 2016, sous réserve d'obtention des différentes subventions
- Demande l'inscription du projet au programme de fonds de soutien à l'investissement public local 2016
- Sollicite une subvention, au titre de l'enveloppe parlementaire auprès de M. Sueur Jean-Pierre, Sénateur du Loiret
- Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	%
Travaux	110 000.00 €	100
TOTAL DES DEPENSES	110 000.00 €	
Ressources		
Fonds de soutien Investis.	55 000.00 €	50
Enveloppe parlementaire	5 000.00 €	4,55
Autofinancement	50 000.00 €	45,45
TOTAL DES RESSOURCES	110 000.00 €	

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

N°013/2016 DON pour "VERDUN 1916"

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le courrier de la Fondation du Patrimoine associée au département de la Meuse et à l'Office national des Forêts présentant le lancement d'une souscription nationale "**Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage**", destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de verser la somme de 150 € (cent cinquante euros) à la souscription nationale "**Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage**", destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.
- Les crédits seront pris à l'article 6574 du budget primitif 2016.

VIDEO-PROTECTION

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal l'arrêté préfectoral en date du 24 février 2016 autorisant la mise en service d'un système de vidéo-protection. Nous pouvons, désormais, déposer les différents dossiers de demande de subvention.

THEATRE DES VALLEES

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la demande de subvention du Théâtre des Vallées pour l'organisation d'une manifestation. Le Conseil Municipal ne donne pas suite, une subvention étant déjà versée par la Communauté de Communes de Château-Renard, qui détient la compétence pour les affaires culturelles.

Séance de Conseil Municipal
02 mars 2016

INFORMATIONS DIVERSES

Plusieurs travaux réalisés dans la Communauté de Communes de Château-Renard avec l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat seront inaugurés dans les prochains mois. Les travaux d'aménagement de la Rue de Douchy seront inscrits au programme d'inauguration.

Une déviation sera mise en place par la commune de Chuelles, du 04 au 22 avril pendant la fin des travaux de dissimulation des réseaux sur la commune de Château-Renard.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Mme Virginie Hennebique assurera la direction de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement du mois de juillet.

REUNIONS DIVERSES

Commission des finances : mercredi 23 mars 2016 à 18 h 45

Conseil Municipal : mercredi 30 mars à 20 h 00

TOUR DE TABLE

Roland Vonnet

- Présente les activités musicales se déroulant au « Chant des Moutons » à Montcorbon et signale le souhait d'organiser un concert dans les différentes communes du canton.
- Informe qu'une manifestation, organisée par Vermilion Energy, aura lieu en 2018 pour célébrer les 60 ans de recherche pétrolière dans le Gâtinais.

Orane Blanchet - Mélanie Rozeaux

- Donnent le compte rendu de la commission loisirs :
 - Rando gourmande du 05 mai : Le parcours sera modifié et le repas se tiendra aux Chambaults.
 - 14 juillet : un après-midi festif sera organisé

Raymond Lamy - Daniel Bruand

- Signalent le choix de la SAUR, comme société d'affermage, par le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Cléry et du Betz pour une période de 12 ans.
- Nous demandent de communiquer au Syndicat les travaux souhaités en 2016.

Marie-Claude Garreau

- Donne le programme de la matinée Troc aux Plants qui aura lieu le dimanche 17 avril 2016.